

Mardi 14 février 2007

Chômage : en attendant l'Insee

Matthieu Lemoine

Avec le report à l'automne prochain des résultats de l'enquête emploi, la seule source pertinente pour mesurer le chômage, une polémique a enflé sur la réalité de sa baisse. Un calcul simple, à partir des créations nettes d'emploi et de l'évolution de la population active, conduit à penser que le chômage aurait bien baissé en 2006, mais dans des proportions moindres que ne l'indiquent les chiffres actuellement publiés par l'Insee. Ceux-ci, estimés à partir du nombre de personnes inscrites à l'ANPE, seraient affectés par les radiations et reclassements effectués par l'Agence.

D'abord, il y a indéniablement une reprise de l'emploi : au total, l'année 2006 aurait enregistré 247 000 créations nettes d'emplois, après 149 000 en 2005. Si les statistiques d'emploi ne pas encore bien connues dans les secteurs non marchands (nous utilisons dans ces secteurs la prévision de l'Insee pour 2006), les données du secteur concurrentiel témoignent bien d'une embellie.

Ces créations nettes d'emplois suffisent-elles à expliquer la baisse du chômage (270 000 chômeurs de moins en 2006) ? Tout dépend du nombre d'actifs supplémentaires en 2006. En tendance, avec le papy boom, la population active n'aurait dû progresser que de 54 000 personnes (en supposant pour simplifier que les comportements d'activité n'ont pas changé en un an). Ensuite, il faut tenir compte des départs anticipés à la retraite des personnes ayant eu des carrières longues (effet net de -37 000 selon la CNAV). Puis, du fait de la conjoncture favorable, environ 45 000 inactifs auraient dû reprendre leur recherche d'emploi. Le nombre d'actifs supplémentaires serait finalement d'environ 62 000 personnes et il faudrait donc autant de créations nettes d'emplois pour commencer à faire baisser le chômage (cf. tableau). Avec 247 000 emplois créés, le chômage aurait alors dû baisser de 185 000 personnes et non de 270 000 personnes.

Tableau. Principales évolutions du marché du travail en 2006

En milliers de personnes	2006
Actifs supplémentaires en tendance (1)	54
Effet net des départs anticipés à la retraite (2)	-37
Reprises de la recherche d'emploi (3)	45
Actifs supplémentaires (4) = (1) + (2) + (3)	62
Créations nettes d'emplois (5)	247
Baisse du chômage attendue (6) = (4) - (5)	-185
Baisse du chômage estimée par l'Insee (7)	-270
Sur-baisse du chômage (8) = (7) - (6)	- 85

Source : Insee, CNAV, calculs de l'auteur

La « sur-baisse » du chômage, de -85 000 personnes s'expliquerait principalement par les radiations et reclassements effectués par l'ANPE (voir les [statistiques sur les inscriptions](#)), dans le cadre de la politique d'accompagnement des chômeurs impulsée depuis la mi-2005 par Jean-Louis Borloo et Dominique de Villepin :

- les effectifs placés, suite à un licenciement économique, en conventions de reclassement personnalisé (CRP, 13 000 personnes de plus en 2006) sont classés pendant huit mois comme stagiaires de la formation professionnelle (catégorie 4) et non comme chômeurs ;
- suite à la mise en place en janvier des entretiens mensuels, les radiations administratives se sont multipliées pour les chômeurs n'ayant pas répondu aux convocations (44 000 radiations supplémentaires en 2006 et effet net sur le chômage de -7 000, ces radiations étant en général de 2 mois) ;

- des demandeurs d'emploi en contrats aidés, auparavant classés par erreur en catégorie 1 (à la recherche d'un CDI à temps plein), ont été systématiquement reclassés en catégorie 5 (ayant déjà un emploi, mais à la recherche d'un autre emploi, 61 000 personnes de plus en 2006).

Ces trois effets pourraient avoir fait baisser le chômage de 81 000 personnes. Si les personnes radiées sont toujours en recherche d'emploi et si les personnes reclassées étaient déjà en contrat aidé en 2005, les prochains résultats de l'enquête emploi pourraient conduire à réviser le taux de chômage en décembre 2006 de 8,6 % à 8,9 % de la population active.

En reportant la publication des résultats de l'enquête emploi au motif qu'ils conduiraient à une mauvaise estimation du chômage, l'Insee a sans doute fait le meilleur choix technique. Mais la baisse du chômage est vraisemblablement moins forte que ne l'indiquent les statistiques actuellement disponibles.